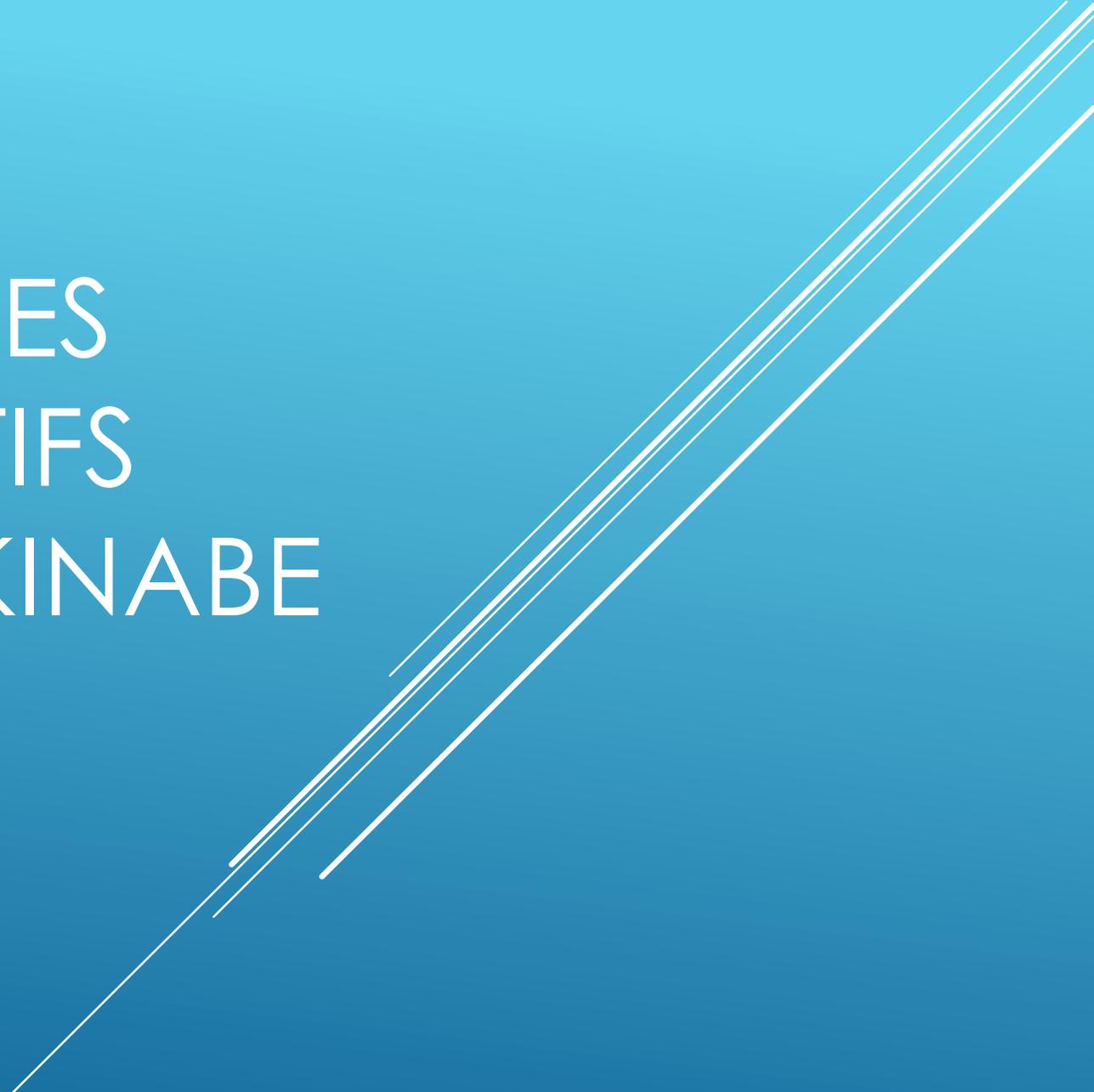


# COMPARAISON DES SYSTEMES EDUCATIFS FRANÇAIS ET BURKINABE



Les systèmes	La Direction d'un établissement / les équipes	Les enseignants Leur carrière
<b>BURKINA FASO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef établissement :</li> <li>• Censeur : seconde le proviseur. Gère les enseignants (EdT, climat éducatif serein...).</li> <li>• Intendant : recouvrement des recettes, exécution des dépenses en étroite collaboration avec le proviseur qui en est l'ordonnateur.</li> <li>• l'APE : parents bénévoles, réunion en conseil de gestion.</li> <li>• La vie scolaire et le Surveillant général / Educateur principal : gère la discipline et le suivi d'élèves vulnérables (grossesses, orphelins...).</li> </ul> <p>Les sanctions concernent l'inconduite, l'indiscipline, l'impolitesse et les mauvais résultats. Dans l'ordre croissant des sanctions : travail suppl (indiv ou collectif), expulsion immédiate de la classe (pas à plus d'un cours pour la même faute), la retenue de 2 pts sur le total des notes semestre ou trimestre par l'administration</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseiller d'orientation : pas de prio en établissement, mais centre national de l'information, de l'orientation scolaire et professionnelle, et des bourses.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• concours direct :ENSK (Ecole Normale Supérieure de Koudougou): pour devenir prof des lycées et collèges.</li> <li>• Autre possibilité pour les profs de sciences : passer par l'institut des sciences</li> <li>• Établissements privés : licence exigée pour enseigner aux lycée; DEUD 2 pour le collège.</li> <li>• statut de fonctionnaire : muté en cas de faute, rarement démis de ses fonctions. Le proviseur ne peut pas sanctionner (mais faire muter).</li> </ul>
<b>FRANCE AEFÉ</b>	<p>Proviseur(e) / Pro-adjoint / Adjoint gestionnaire → à l'AEFE, DAF : Directeur/rice aux Affaires Financières (rôle de l'APE payeur)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•CPE, vie scolaire : s'intéressent à ts aspects de vie de l'élève, pas seul contrôle des absences et punitions. Premier interlocuteur des parents avec le professeur principal de la classe</li> <li>- des AED, adultes référents également</li> <li>- appel impt : contrôle des élèves sous notre responsabilité</li> <li>- élèves ont devoirs... et des droits (respect, principe contradictoire, etc...)</li> <li>•différence entre punition (retenue, devoir supplémentaire, TIG) et sanction qui st de la responsabilité du chef d'établissement (exclusions) . Pas de mélange punitions / notes</li> <li>•exclusion d'un élève de cours doit rester exceptionnelle ; motif grave, mise en danger du cours</li> <li>• PRIO (AEFE) / Personne Ressource Information Orientation</li> <li>•Infirmière (important) : hygiène, santé, conseils, écoute, suivi des élèves</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Fce, fonctionnaires, mutations selon critères de points</li> <li>•AEFE, trois types de statuts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- expatriés, contrats durée limitée payés par AEFE, personnels détachés du MEN, sélectionnés en France</li> <li>- résidents, détachés également (pour durée limitée dep cette année), payés en partie par AEFE et en partie par LFSE (donc par l'APE), recrutés par LFSE</li> <li>- contrats locaux, recrutés par LFSE, payés par LFSE (dc APE)</li> </ul> </li> </ul>

Les systèmes	Les filières et les passages de classe
<b>BURKINA FASO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 6e – 3e ; 2<sup>nde</sup> – term</li> <li>● matières coefficientées dès 6e ; passage lié aux notes</li> <li>● entrée au collège si réussite au CEP ; au lycée si réussite au BEPC</li> <li>● 1e générale A, C, D</li> <li>● 1e techno GD (éco) + 1<sup>e</sup> pro (Brevet Pro en fin de 1e) souvent pour élèves âgés</li> <li>● Lycée techniques (électronique, maçonnerie, informatique...)</li> <li>● redoublet possible à ts niveaux ; pas de décision des parents pour les examens, pas de livret scolaire, pas de regard sur les résultats de l'année</li> </ul>
<b>FRANCE AEFÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● redoublement exceptionnel et sur certains niveaux (5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 1<sup>e</sup>) ; possibilité d'appel pour parents pour d'autres niveaux (3<sup>e</sup>, 2<sup>nde</sup>)</li> <li>● pas de lien brevet / passage 2<sup>nde</sup></li> <li>● trois types de bac : général (seul type de bac préparé au LFSE), technologique, professionnel</li> <li>● pas de séries en 1<sup>e</sup> mais des spécialités à choisir (3 en 1<sup>e</sup>, 2 en terminale)</li> <li>● bac avec contrôle continu + épreuves finales</li> </ul>

Les systèmes	Les programmes
BURKINA FASO	<ul style="list-style-type: none"> <li>● pas de liaison entre les programmes des difts niveaux : pas de spiralaire</li> <li>● Pas de TP, d'algorithmie (programmation), de numérique, de recherche guidée</li> <li>● Pas de calculatrice aux éval, connaissance des formules impérative en mathématiques (calculatrices en phy-chimie)</li> <li>● Grande différence de niveau à l'arrivée au lycée (très gros écart en collège et lycée)</li> </ul>
FRANCE AEFÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>● programmation spiralaire, à l'intérieur d'un niveau et entre niveaux ; on revient régulièrement sur les mêmes notions, en approfondissant à chaque fois, ou en traitant sous un angle nouveau notion de <b>progressivité des apprentissages</b></li> <li>● importance des <b>projets pédagogiques</b> : façon de travailler différente, en groupe, et de façon transdisciplinaire</li> </ul>

Les systèmes	Evaluation et notation
BURKINA FASO	<ul style="list-style-type: none"> <li>● évaluation par notes</li> <li>● basées sur connaissances (pas de compétences, ni de TP...)</li> <li>● des bulletins (mais souvent, parents ne viennent prendre qu'à fin de année trois bulletins)</li> <li>● matières coeff dès la 6è</li> <li>● Appréciation bulletin, par matière, et uniquement concernant la note (pas le comportement :éventuellement remarque négative en bas de page par le conseil de classe)</li> <li>● Rang dans la classe important ; élèves classés</li> </ul>
France AEFÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>●évaluation par notes (/10, /20) et de plus en plus par <b>compétences</b> ; compétences à inclure dans les programmes</li> <li>●moins de par cœur ; plus de travail de réutilisation de connaissances, de situations – problèmes ; d'expérimentation</li> <li>●<b>importance encore du conseil de classe et des bulletins trimestriels</b></li> <li>●Pas de classement au sein des classes</li> <li>●Différencier le comportement des résultats scolaires / pédagogiques</li> <li>●Prise en compte des difficultés et <b>des élèves à besoins particuliers.</b></li> </ul>

Les systèmes	Les instances et les parcours
<b>BURKINA FASO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●délégués de classe élus (mais tous ne sont pas éligibles, « exemplaires ») Interface entre classe et les profs/administration Disent dresser la liste des élèves indisciplinés</li> <li>●conseil de classe</li> <li>●conseil de discipline</li> </ul> <p>Conseil d'administration essentiellement financier (deux fois par an, membres de administration)</p>
<b>France AEFÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●délégués de classe <b>élus</b> (pas de pré sélection...), pas forcément « exemplaires »</li> <li>●implication des élèves dans vie établissement : CVC / CVL ; CESC ; représentation au CE ; pouvoir de <b>proposition</b></li> <li>●des parcours élèves obligatoires au collège et lycée : Parcours artistique / parcours Avenir / parcours éducatif de santé / parcours citoyen</li> </ul>